



**7<sup>ème</sup> CONFERENCE DES INSTANCES DE  
REGULATION DE LA COMMUNICATION  
D'AFRIQUE (CIRCAF)**

**Niamey, 10-12 Décembre 2013**



**Les instances de régulation des médias  
face à la transition vers le numérique  
en Afrique : rôles et défis**

**Présentée par :**

**S. E. M. Jean Bosco BAHALA**

**Président du CSAC RD CONGO**

## Les instances de régulation des médias face à la transition vers le numérique en Afrique : rôles et défis

- La transition vers la télévision numérique est un processus de grande ampleur impliquant aussi bien les décideurs politiques, les professionnels des médias que le grand public. .
- Face aux obligations internationales dévolues à la Région 1 de l'UIT (union internationale de télévisions) conformément aux Accords de Genève GE-06 et surtout sur le délai de migrer impérativement de la Télévision analogique vers la Télévision numérique en mi-2015, le Congo RDC travaille en tant que membre, pour éviter de se retrouver en retard dans la transition par rapport à d'autres pays engagés.
- Le Congo RDC étant dans la bande 174-230 MHz, la transition prendra fin le 17 Juin 2020.

## Les rôles du Conseil Supérieur de l'audiovisuel et de la Communication - CSAC

- Dans le cadre d'orienter la RDC dans sa conversion totale au numérique, un comité d'experts composé de conseillers et techniciens de différentes institutions et structures de décisions sur les médias, les fréquences, la régulation, le gouvernement, les infrastructures et la diffusion, a réussi comme mission de :
- Proposer la norme pour la télévision numérique terrestre en RDC
- Etablir et harmoniser le plan de fréquence des émetteurs TNT (Assignation de fréquences en concertation avec les administrations voisines pour les villes frontalières)
- Projeter une stratégie de déploiement de la TNT
- Etablir le calendrier national d'extinction de la télévision analogique dans notre Pays
- Proposer un canevas des devoirs professionnels vis-à-vis des téléspectateurs (Définir les autorisations pour les divers acteurs)
- Soumettre un plan de communication par une campagne nationale d'information sur le passage à la télévision numérique
- Elaborer un projet de loi qui définit de façon exhaustive le processus du passage de l'analogique au numérique
- Définir les conditions techniques conformes aux normes
- Définir et planifier la réaffectation des ressources en fréquence libérées après la transition : le dividende Numérique qui institue le comité d'experts

## Méthodologie

- Pour raison de rationalité et d'objectivité, il a été décidé de créer quatre sous-commissions de travail. Il s'agit de :
- La sous-commission technique
- La sous-commission économique-financière
- La sous-commission juridique et
- La sous-commission communication

**Je parlerai dans cette conférence du résumé de la sous-commission technique dans laquelle le régulateur a joué un rôle très important.**

- La sous-commission technique s'est attelée à analyser les nombreuses offres et questions soulevées par cette transformation, en faisant le point sur les travaux antérieurs et en présentant une synthèse des contributions reçues à l'occasion des consultations avant d'esquisser des recommandations propres à éclairer la décision sur les conditions de déploiement des réseaux numériques terrestres de la télévision au Congo.
- Les objectifs à atteindre par le Conseil Supérieur de l'audiovisuel et de la Communication étaient :
- Proposition du choix de la norme de la TNT
- Présenter l'état de lieux des émetteurs analogiques sur toute l'étendue de la RDC
- Etablir et harmoniser le plan numérique de fréquence des émetteurs TNT
- Projeter une stratégie de déploiement de la TNT sur le territoire RD Congolais
- Etablir le calendrier d'extinction du signal analogique dans notre pays.

## Proposition de la norme TNT

Un nombre de paramètres techniques avait été retenu pour pouvoir faire l'étude comparée des normes existantes sur la TNT. Nos experts ont conclu que sur les 15 paramètres de comparaison :

- La norme européenne DVB-T2 répondait oui à tous les paramètres en jeu soit 100%
- La norme Japonaise ISDB-T répondait oui à 7 paramètres en jeu soit 47%
- La norme chinoise DTMB répondait oui à 4 paramètres soit 27%
- La norme américaine ATSC répondait oui à 1 seul paramètre soit 0.8%
- **Le standard DVB-T2 a été présenté par nos experts et spécialistes consultés, comme étant le standard le plus évolué et le meilleur aussi bien du point de vue technologique que technique.**
- En plus des décodeurs et des postes téléviseurs incorporés disponibles sur le marché et la station de la RTNC (Radio Télévision Nationale) avec ses 12 émetteurs déjà en place prête pour la migration des chaînes de télévision vers le numérique, la norme DVB-T2 s'y adapte le mieux. Notez qu'il y a déjà 7 chaînes de télévisions qui émettent en digital à Kinshasa.
- **Ainsi, en toute technicité et dans un esprit de pragmatisme, le CSAC a proposé et obtenu du gouvernement l'adoption de la norme européenne DVB-T 2 pour la République démocratique du Congo depuis le début de cette année 2013.**

## Etats de lieux des émetteurs analogiques sur toute l'étendue de la RDC

La sous-commission technique du CSAC a réuni la documentation nécessaire sur l'état des émetteurs analogiques existants avec l'appui de services de régulation de fréquence.

### Ainsi nous avons pu :

- Etablir et harmoniser (avec les voisins) le plan numérique de fréquence des émetteurs TNT. Ce plan numérique provisoire prévoit environs 700 canaux de fréquences
- Projeter une stratégie de déploiement de la TNT sur le territoire RD Congolais  
Nos experts se sont servi du plan de déploiement analogue de stations RTNC (ex OZRT), la chaine nationale N°1.  
La stratégie de déploiement repose sur la répartition géo-administrative de la république.

### Le déploiement s'effectuera dans l'ordre suivant :

- Les villes capitales et chefs-lieux de provinces
- Les localités et chefs-lieux de districts
- Les localités chefs-lieux des territoires
- Autres localités

## Calendrier d'extinction du signal analogique

- Les experts ont trouvé logique que l'extinction des émetteurs analogiques se fasse dans l'ordre du déploiement des émetteurs numériques.
- Se référant à l'expérience d'autres pays qui ont opté pour le même modèle de déploiement et extinction, il faut noter qu'une période d'émissions simultanées appelée *simulcast* sera observée c.à.d. les émetteurs analogiques seront gardés au même moment que les émetteurs numériques pendant une période d'expérience et l'extinction totale de l'émetteur analogique ne peut intervenir qu'à la certitude que l'émission en numérique est stable et maîtrisée.

## Défis

- La transition vers la diffusion audiovisuelle numérique comprend d'énormes risques tant d'ordre financier que technique.
- Du point de vue financier, le déploiement d'un réseau d'émetteurs numériques et l'achat d'équipements nécessaires pour la production de matériel audiovisuel constituent un investissement majeur pour les chaînes publiques et privées, en particulier au regard du petit nombre de téléspectateurs. Pour ce dernier, aussi, la transition se fera à un prix parce que le téléviseur devra être adapté au nouveau mode de diffusion (achat de décodeurs).
- Du point de vue technique, le pays va nécessiter un influx de connaissances et d'expertises pour maîtriser le déploiement d'un réseau de diffusion numérique. Sans nul doute le transfert de compétence se fera entre le Nord et le Sud comme il s'est fait lors de l'introduction de l'internet à haut débit.
- La diffusion audiovisuelle numérique est bien présente en Afrique aujourd'hui et le problème n'est pas tant la mutation technologique de l'analogique vers le numérique. La vraie question est de savoir **qui va payer le coût de cette évolution ?**
- Le budget 2013 de mon pays n'avait pas prévu une enveloppe pour la mutation de la télévision analogique au numérique, et il se pose un problème de capacité pour la RDC de respecter le calendrier en se conformant aux recommandations régionales. Faut-il suivre les facilités financières qu'offrent certains pays comme le Japon et la Chine ? Le bureau du CSAC continue son lobbying auprès du gouvernement pour obtenir un budget conséquent en 2014.



## Conclusion

La recherche d'un nouveau modèle commercial sonnera peut-être le glas de la télévision gratuite et marquera la transition vers une télévision payante qui permettrait elle de réunir les ressources financières nécessaires pour assurer le passage au numérique dans l'ensemble des pays africains y compris la RDC. La guerre de la redevance sur la télévision est à l'Horizon.

**Une bonne sensibilisation permettra à tous les acteurs de mieux se préparer afin d'éviter le retard dans l'achèvement de la transition**